

**Société de gestion des  
ressources du Bas-St-Laurent**

**États financiers  
au 30 novembre 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 17



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 3-A  
217, avenue Léonidas Sud  
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs de  
Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent (ci-après « l'organisme ») qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 novembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Rimouski  
Le 12 février 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130438

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024

	2024		2023
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Apports			
Subventions gouvernementales			
Emploi Québec	4 350		4 350
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	24 410		24 410
Zecs Québec	32 335		32 335
Fédération québécoise des Clubs Quads	27 693		27 693
Fondation de la faune du Québec			23 850
Contributions de partenaires	4 349		4 349
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		18 308	18 308
Cartes de membres	45 694		45 694
Activités du 45e anniversaire			2 409
Forfaits	831 375		831 375
Chasseurs responsables reconnus	58 120		58 120
Contributions fauniques	20 610		20 610
Droits de péage journaliers	100 651		100 651
Droits de perception - camping	112 725		112 725
Enregistrement de caches	51 141		51 141
Récrotouristique	34 231		34 231
Intérêts	24 917		24 917
Autres	16 426		16 426
	<b>1 389 027</b>	<b>18 308</b>	<b>1 407 335</b>
			1 546 114

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024

	2024		2023
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales	570 184		600 596
Frais de formation	128		440
Chasseur responsable reconnu	41 201		217 785
Activités du 45e anniversaire	25		13 535
Entretien et réparations	332 137		285 188
Charges locatives	15 494		16 465
Location d'équipement	12 349		21 598
Taxes et permis	5 196		2 862
Assurances	3 936		9 788
Énergie	2 384		1 765
Carburant	3 034		853
Fournitures et frais de bureau	3 324		4 182
Télécommunications	14 328		14 961
Associations et cotisations	10 577		10 413
Publicité et promotion	14 410		3 695
Frais de déplacement et de représentation - employés	31 905		44 040
Frais de déplacement et de représentation - CA	23 704		18 012
Matériel et fournitures diverses	126 351		81 989
Service de chiens de sang	11 000		9 952
Activités de la relève	785		127
Honoraires professionnels	13 325		10 408
Créances douteuses	100		570
Frais bancaires	26 263		27 791
Amortissement des immobilisations corporelles		56 162	54 161
	<b>1 262 140</b>	<b>56 162</b>	<b>1 451 176</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>126 887</b>	<b>(37 854)</b>	<b>94 938</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
	<u>Fonds d'administration générale</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>957 225</b>	<b>66 969</b>	<b>1 024 194</b>	929 256
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>126 887</b>	<b>(37 854)</b>	<b>89 033</b>	94 938
Investi en immobilisations	<b>(29 500)</b>	<b>29 500</b>		
Solde à la fin	<b><u>1 054 612</u></b>	<b><u>58 615</u></b>	<b><u>1 113 227</u></b>	<b><u>1 024 194</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	89 033	94 938
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	56 162	54 161
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(18 308)</u>	<u>(16 566)</u>
	<u>126 887</u>	<u>132 533</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	79 271	(30 278)
Frais payés d'avance	(8 235)	(3 010)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(27 875)	21 636
Produits reportés	<u>19 838</u>	<u>3 389</u>
	<u>62 999</u>	<u>(8 263)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>189 886</u>	<u>124 270</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles	(29 500)	(77 501)
Dépôts à terme		<u>(22 489)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(29 500)</u>	<u>(99 990)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		<u>63 120</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>160 386</b>	87 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>629 048</u>	<u>541 648</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>789 434</u>	<u>629 048</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	136 155	388 163
Encaisse - Compte à intérêt élevé	<u>653 279</u>	<u>240 885</u>
	<u>789 434</u>	<u>629 048</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Situation financière

au 30 novembre 2024

	2024		2023	
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
Court terme				
Encaisse	136 155		136 155	388 163
Encaisse - compte à intérêt élevé	653 279		653 279	240 885
Comptes clients et autres créances (note 3)	90 467		90 467	169 738
Frais payés d'avance	13 717		13 717	5 482
	<b>893 618</b>		<b>893 618</b>	804 268
Long terme				
Dépôt à terme	250 000		250 000	250 000
Immobilisations corporelles (note 4)		114 497	114 497	141 159
	<b>1 143 618</b>	<b>114 497</b>	<b>1 258 115</b>	1 195 427
<b>PASSIF</b>				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	49 016		49 016	76 891
Produits reportés	39 990		39 990	20 152
	<b>89 006</b>		<b>89 006</b>	97 043
Long terme				
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		55 882	55 882	74 190
	<b>89 006</b>	<b>55 882</b>	<b>144 888</b>	171 233
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Grevés d'affectations d'origine interne				
Origine interne (note 8)	19 815		19 815	
Investi en immobilisations		58 615	58 615	66 969
Non grevé d'affectations	1 034 797		1 034 797	957 225
	<b>1 054 612</b>	<b>58 615</b>	<b>1 113 227</b>	1 024 194
	<b>1 143 618</b>	<b>114 497</b>	<b>1 258 115</b>	1 195 427

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer, administrer et réglementer l'exploitation des ressources fauniques sur son territoire. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constataion des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

*Cartes de membres, forfaits, chasseurs responsables reconnus, contributions fauniques, droits de péage journaliers, droits de perception - camping, enregistrement de caches et récréotouristique*

Les cartes de membres, les forfaits, chasseurs responsables reconnus, contributions fauniques, les droits de péage journaliers, les droits de perception - camping, les enregistrements de caches et récréotouristique sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits encaissée, mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2024

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur, qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

##### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	20,0 %
Bâtiments et roulottes	14,3 %
Équipement et accessoires	20,0 %
Équipement de bureau	20,0 %
Équipement informatique	20,0 %
Matériel roulant	30,0 %

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	2 500	350
Apports à recevoir	54 773	141 733
Intérêts courus à recevoir	12 000	12 101
Taxes de vente à recevoir	21 194	15 554
	<u>90 467</u>	<u>169 738</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	11 908	11 908	
Bâtiments et roulottes	244 905	192 891	65 425
Équipement et accessoires	308 783	280 876	54 924
Équipement de bureau	11 234	11 234	
Équipement informatique	52 439	50 638	5 406
Matériel roulant	86 264	53 489	15 404
	<u>715 533</u>	<u>601 036</u>	<u>141 159</u>

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2024

### 5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	30 955	27 190
Salaires et vacances à payer	16 677	36 858
Charges sociales à payer	1 384	12 843
	<u>49 016</u>	<u>76 891</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 170 \$ au 30 novembre 2024 (9 447 \$ au 30 novembre 2023).

### 6 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles correspondent à la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, dont le Poste Caribou et les Yourtes.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Bâtiments	63 120	63 120
Équipement	60 264	60 264
Amortissement cumulé	(67 502)	(49 194)
Solde à la fin	<u>55 882</u>	<u>74 190</u>

### 7 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 15 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 8,50 % (14,45 % ; 15,70 % au 30 novembre 2023) et est renégociable annuellement.

### 8 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant total de 19 815 \$ du fonds d'administration générale à des fins d'entretien ou d'aménagement de camping. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2024

---

### **9 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'encaisse - compte à intérêt élevé et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **10 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en janvier 2026, à verser une somme de 16 613 \$ pour un local.

Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 14 240 \$ en 2025 et à 2 373 \$ en 2026.

### **11 - ÉVENTUALITÉ**

#### **Protection de l'environnement**

Les opérations de l'organisme sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses administrateurs, l'organisme est exploité en conformité avec des lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024  
(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Administration		Aménagement de la faune		Information, éducation et promotion	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	152 656	171 451	540	24 886		
Frais de formation		284				
Entretien et réparations	2 116	3 010	3 053	4 417		
Charges locatives	14 149	13 615	81	618		
Location d'équipement	3 500	3 442		56		
Taxes et permis	1 172	996	82	177		
Assurances	351	1 623	552	1 217		
Fournitures et frais de bureau	1 644	2 821	111	45		
Télécommunications	4 884	4 834	264	212	250	250
Associations et cotisations					10 577	10 413
Publicité et promotion					8 052	3 012
Frais de déplacement et de représentation - employés	6 184	7 967	939	2 905	1 539	2 867
Frais de déplacement et de représentation - CA					23 704	18 012
Matériel et fournitures diverses	9 646	6 624	34 727	20 636		
Honoraires professionnels	13 325	10 408				
Créances douteuses	100	570				
Frais bancaires	2 679	3 842				
Chasseur responsable reconnu					41 201	217 785
	<b>212 406</b>	231 487	<b>40 349</b>	55 169	<b>85 323</b>	252 339

## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024  
(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Postes d'accueil		Projets divers		Protection du territoire	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	<b>235 169</b>	234 408			<b>64 411</b>	53 914
Frais de formation					<b>128</b>	156
Entretien et réparations	<b>15 501</b>	22 370		38 879	<b>171</b>	1 076
Charges locatives	<b>1 200</b>	1 350				
Assurances	<b>1 607</b>	2 674			<b>151</b>	1 802
Énergie	<b>2 384</b>	1 765				
Fournitures et frais de bureau	<b>631</b>	333				
Télécommunications	<b>6 728</b>	7 181			<b>1 049</b>	1 545
Publicité et promotion		98				
Frais de déplacement et de représentation - employés	<b>1 919</b>	2 962			<b>17 680</b>	16 391
Matériel et fournitures diverses	<b>10 241</b>	3 532	<b>58 014</b>	35 551	<b>5 229</b>	2 758
Service de chiens de sang			<b>11 000</b>	9 952		
Activités du 45e anniversaire			<b>25</b>	13 535		
Activités de la relève			<b>785</b>	127		
	<b>275 380</b>	276 673	<b>69 824</b>	98 044	<b>88 819</b>	77 642



## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024

(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Récréotouristique		Réseaux routiers et infrastructures		Services aux utilisateurs		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Salaires et charges sociales		2 615	52 847	55 569	64 561	57 753	570 184	600 596
Frais de formation							128	440
Entretien et réparations	27 364	17 474	247 188	140 885	36 744	57 077	332 137	285 188
Charges locatives	64	132				750	15 494	16 465
Location d'équipement				2 318	8 849	15 782	12 349	21 598
Taxes et permis			714		3 228	1 689	5 196	2 862
Assurances	703	1 170	371	762	201	538	3 936	9 788
Énergie							2 384	1 765
Carburant			3 034	853			3 034	853
Fournitures et frais de bureau					938	983	3 324	4 182
Télécommunications			664	562	489	378	14 328	14 961
Associations et cotisations							10 577	10 413
Publicité et promotion		585	6 358				14 410	3 695
Frais de déplacement et de représentation - employés			2 736	8 658	908	2 290	31 905	44 040
Frais de déplacement et de représentation - CA							23 704	18 012
Matériel et fournitures diverses	392	1 003	1 246	437	6 856	11 448	126 351	81 989
Service de chiens de sang							11 000	9 952
Activités du 45e anniversaire							25	13 535
Activités de la relève							785	127
Honoraires professionnels							13 325	10 408
Créances douteuses							100	570
Frais bancaires					23 584	23 950	26 263	27 791
Chasseur responsable reconnu							41 201	217 785
	<b>28 523</b>	22 979	<b>315 158</b>	210 044	<b>146 358</b>	172 638	<b>1 262 140</b>	1 397 015